



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**ARRETE PORTANT ORGANISATION DU JURY ACADEMIQUE
DU CERTIFICAT DE FORMATION GENERALE
SESSION 2015-12**

Le directeur académique des services de l'éducation nationale,

Vu le décret n° 2012-391 du 21 mars 2012
Vu l'arrêté du 8 juillet 2010-JO du 11 juillet 2010
Vu la circulaire n°2010-109 du 22 juillet 2010

ARRETE

- ARTICLE 1 : Le certificat de formation générale est organisé par la DSDEN de Vaucluse pour l'ensemble de l'académie.
- ARTICLE 2 : Les épreuves écrites et orales se dérouleront les jeudi 10 et vendredi 11 décembre 2015.
- ARTICLE 3 : Les travaux du jury académique se déroulera **le mercredi 16 décembre 2015 à 9 heures** à la DSDEN de Vaucluse sous la présidence de monsieur le directeur académique ou son représentant.
Les résultats seront mis en ligne sur le site académique de la DSDEN de Vaucluse **le vendredi 18 décembre 2015 à 14 heures.**
- ARTICLE 6 : La secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Avignon le 23 novembre 2015.



Dominique BECK